

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : EUR 37/003/2007 (Public)

Bulletin n° : 119

ÉFAI

22 juin 2007

Pologne et Roumanie. Il faut assumer la responsabilité des sites secrets de détention

Amnesty International demande à la Pologne et à la Roumanie de mener une enquête indépendante, impartiale et approfondie sur les nouveaux éléments concernant les vols de la CIA et les centres secrets de détention sur leurs territoires. Tous les gouvernements européens doivent révéler la vérité sur les activités illégales menées par des responsables nationaux et étrangers sur leurs territoires ou ailleurs, dans le cadre du programme de « *restitutions* » et de détention secrète dirigé par les États-Unis.

Amnesty International lance cet appel au moment où l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) s'apprête à discuter du dernier rapport du sénateur Dick Marty, en date du 27 juin. Ce rapport contient de nouveaux éléments sur la complicité des gouvernements européens dans le programme de « *restitutions* » et de détention secrète de la CIA.

Amnesty International demande à l'APCE d'adopter le projet de résolution et de recommandations sur les « *restitutions* » et les détentions secrètes, projet qui accompagne le rapport du sénateur Dick Marty <http://assembly.coe.int/Documents/WorkingDocs/Doc07/edoc11302.pdf>

Selon le Comité des affaires juridiques et des droits de l'homme de l'APCE, il est désormais établi de manière factuelle que des centres secrets de détention dirigés par la CIA existent depuis quelques années en Pologne et en Roumanie. Les délégations de Pologne et de Roumanie auprès de l'APCE ont rejeté ces conclusions, mais, en l'absence d'enquêtes approfondies et impartiales, leurs dénégations sonnent creux.

« Les dirigeants politiques de l'Europe doivent prendre clairement position contre les 'restitutions' et détentions secrètes, où qu'elles se produisent. Les organes décisionnels du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne n'ont toujours pas condamné publiquement le programme secret de 'restitutions' et de détention des États-Unis. Ces organes doivent s'engager de manière ferme à cesser la complicité de l'Europe avec des pratiques de contre-terrorisme illégales », a déclaré Claudio Cordone, directeur de recherches à Amnesty International.

« Certains efforts crédibles ont été accomplis pour enquêter sur des violations commises par le passé et demander des comptes à leur sujet, mais ces évolutions se sont largement produites en dépit des gouvernements, plutôt qu'avec leur soutien. L'attitude de dénégation persistante face à l'accumulation des preuves nuit à la crédibilité des gouvernements européens et des représentants de leurs États. »

Voir:

Council of Europe: Amnesty International calls for action against renditions
<http://web.amnesty.org/library/index/engeur100032007>

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>